

Fiche opérationnelle O5

Modèle de fiche de poste n° 6B

« Injection du vaccin uni dose »

➤ Profil

1/2

Infirmier(e) diplômé(e)d'état (IDE), étudiant en soins infirmiers 3^{ème} année¹, étudiant en médecine DCEM₃ et DCEM₄² sous la responsabilité d'un IDE.

Tenue : Sur-blouse à usage unique, gants non stériles si besoin

➤ Temps de travail

Une vacation de 4 heures.

➤ Missions

- Injection des vaccins ;
- Signalement des incidents au chef du centre ;
- Prise en charge initiale des malaises induits par l'injection.

➤ Documents et matériels

❖ Documents

- Fiche technique « Injection d'une dose de vaccin » ➡ cf. fiche T1-F
- Fiche « Accident d'exposition au sang (AES) » ➡ cf. fiche T1-C
- Fiche de « relevé d'incident » ➡ cf. fiche T9-H

❖ Matériels nécessaires

- protection papier du plan de travail
- compresses non stériles
- 1 flacon d'alcool
- 1 flacon gel hydro alcoolique
- réniformes jetables
- 1 collecteur pour objets perforants
- 1 caisse en carton avec sac en plastique pour les DASRI solides
- gants non stériles, si besoin
- pansements hypoallergiques

¹ Article L4311-12-1 du CSP : « Les personnes appartenant à la réserve sanitaire prévue à l'article L. 3132-1 ou requises en application des articles L. 3131-8 ou L. 3131-9 et ayant validé la deuxième année d'études préparant au diplôme d'Etat d'infirmier ou inscrites en troisième année d'études préparant à ce diplôme peuvent réaliser des actes infirmiers, sous réserve que cet exercice soit effectué auprès d'une équipe soignante comportant au moins un infirmier diplômé d'Etat et sous la responsabilité de ce dernier, au titre des activités pour lesquelles elles ont été appelées »

² Article L4311-12-1 du CSP : « Les personnes appartenant à la réserve sanitaire prévue à l'article L. 3132-1 ou requises en application des articles L. 3131-8 ou L. 3131-9 et ayant validé la deuxième année du deuxième cycle des études médicales peuvent effectuer des actes infirmiers, sous réserve que cet exercice soit effectué auprès d'une équipe soignante comportant au moins un infirmier diplômé d'Etat et sous la surveillance du responsable de l'équipe, au titre des activités pour lesquelles elles ont été appelées. »

- Prendre le matériel nécessaire dans la réserve
- Installer son espace de travail : plan de travail, chaise pour la personne à vacciner et tabouret pour le vaccinateur ;
- Installer la personne à vacciner sur une chaise ;
- Vérifier la concordance entre le bon de vaccination et la fiche médicale individuelle ;
- Pratiquer l'injection d'une dose de vaccin selon prescription : ➡ cf. fiche T1-F
- Orienter la personne vaccinée, après la vaccination, vers le poste « Sortie administrative » ;
- Noter tous les incidents sur la fiche d'incident, notamment les AES ;
- En fin de vacation, remettre le poste de travail en état et remettre le matériel au chef du centre